



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Indemnisation

Question écrite n° 5123

Texte de la question

M Claude Labbe appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur l'indemnisation des agents des ex-concessions françaises en Chine. A une question écrite no 36511 posée en 1980 par M Jean-Pierre Delalande, un de ses prédécesseurs répondait : « S'inspirant des observations du Mediateur dans son rapport du 11 decembre 1979 une proposition de loi portant le no 1659 a été déposée par M Frederic-Dupont. Des consultations interministerielles sont en cours, auxquelles le ministere des affaires étrangères porte un interet particulier, en vue de parvenir a une solution equitable ». Pres de huit ans s'étant écoulés depuis cette réponse, il lui demande si des elements nouveaux sont intervenus en ce domaine. Il lui fait observer que l'indemnisation des personnels en cause parait s'imposer, constatant d'ailleurs qu'après quarante-cinq ans, une telle mesure serait particulierement equitable.

Texte de la réponse

Reponse. - Une proposition de loi sur l'indemnisation des Français rapatriés de Chine à laquelle il n'a pas été donné suite avait effectivement été déposée en 1980 par M Frederic-Dupont. En 1985 le Premier ministre a répondu au Mediateur qui était intervenu en faveur des revendications présentées par nos compatriotes qu'il n'était pas possible de prévoir l'attribution de nouvelles indemnités de réinstallation aux anciens agents des ex-concessions françaises en Chine, ceux-ci ayant déjà perçu des prestations de diverses natures lors de leur rapatriement.

Données clés

Auteur : [M. Labbe Claude](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5123

Rubrique : Rapatriés

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 1988, page 3186